3 aout 1789.

MOTION

DE M. BARBAROUX, *Avocat.*

Sur les précautions à prendre pour déjouer les complots des Miniſtres.

Faite à l'Aſſemblée - Patriotique de Marſeille, dans la Seance du 3 Août, & adoptée dans ſon entier par délibération du même jour.

MESSIEURS,

Vous connoiſſez la ſituation politique de l'Europe. Tous les Rois ſont armés contre la liberté des peuples. Une ligue de tyrans menace notre Conſtitution, & l'Angleterre même, cette terre nourricière des hommes libres, l'Angleterre ſemble

vouloir prendre part à ces convulſions du deſpotiſme. Pitt veut entraîner cette nation dans une guerre qui peut la déshonorer ; lui, que ſon génie avoit élevé au-deſſus de nos petits Miniſtres intriguants, il va devenir leur égal, s'il s'aſſocie à leur vengeance, & comme eux, il ne ſera plus qu'un lâche conſpirateur contre les droits des hommes.

A côté de ces crimes de nos Rois, il faut diſtinguer auſſi les crimes de nos Miniſtres. Eux ſeuls ont projeté cette confédération des puiſſances, eux-ſeuls font mouvoir contre leur pays les forces des autres Etats. Ils ont permis le paſſage des troupes Autrichiennes ſur le territoire Français, dans le coupable eſpoir de ſuſciter une rixe, pour donner à Léopold le prétexte d'une guerre. Ils ont d'égarni nos frontieres. Ils étoient inſtruits des armemens formidables de l'Angleterre & de l'Eſpagne ; ils les cachoient à nos repréſentans. Ils ſavoient qu'on faiſoit à Chamberi un raſſemblement de troupes, & ils ont publié que l'intention du roi de Sardaigne n'étoit que d'empêcher la contrebande du ſel. Ils ont dit qu'à Nice, ſi l'on avoit raſſemblé quelques bataillons, c'étoit pour prévenir les projets de la garde-natio-

nale de Marſeille, qui vouloit s'en emparer. Ainſi la perfidie, l'impoſture, la calomnie, ſont les armes qu'ils ont employées pour tromper la nation, & la précipiter ſous un joug, dont une révolution inattendue l'avoit arrachée. Ils ont voulu ſuſpendre le cours de nos deſtinées; mais, quoiqu'ils ayent tenté, la France ne ſe courbera pas ſous leurs fers. Le ciel protége la cauſe de la liberté, & cette confédération politique qu'on nous oppoſe, ſe briſera par le choc irréſiſtible du patriotiſme & de la vertu.

L'état de la France, dans les circonſtances, peut être pénible; mais il n'eſt effrayant que pour les hommes lâches. Marſeillais, déſeſpérez-vous de la choſe publique ? non, j'en jure par votre amour invincible de la liberté, & par la chûte de vos citadelles. Ceux qui renverſerent les remparts du deſpotiſme, ne peuvent craindre les eſclaves armés pour le défendre. Mais ſi votre courage eſt éprouvé, ne dédaignez pas les précautions de la prudence. Vos batteries ſont dégarnies; vos canons ſont démontés, le fort de la Garde, les iſles du Château-d'If, qui défendent votre golfe, ſont ſans munitions; votre garde nationale n'eſt pas complétement armée. Si vous ne combat-

tiez que pour une cause particuliere, une arme pourroit vous suffire ; mais, dans les circonstances, lorsque la constitution est ménacée, soyez armés comme des conjurés. Toutes les armes à la fois doivent être employées, lorsqu'il s'agit de défendre sa liberté.

Si vous êtes bien convaincus de la nécessité de vous mettre dans un état de défense respectable, les dispositions en seront bientôt faites. Vous avez encore sous vos yeux ces tranchées qu'avoient élevées les femmes Marseillaises, pour repousser le traître Bourbon ; imitez leur exemple ! Sans doute vous devez vous reposer avec confiance sur les soins vigilans de la municipalité, & l'active prévoyance du général. Mais peut-être est-il nécessaire que dans cette occasion, vous leur prouviez aussi qu'ils peuvent compter sur vous. Les membres de l'assemblée patriotique doivent l'exemple des vertus aux autres citoyens ; vous avez fait éclater dans d'autres circonstances votre civisme, votre obéissance à la loi, votre bienfaisance. Montrez aujourd'hui votre courage, votre fermeté, votre haine pour la tyrannie. Soyez les ennemis inexorables des ennemis de la révolution. Déjà vous avez délibéré d'envoyer des députés à nos

amis de Graſſe ; mais ce n'eſt pas le ſeul acte de vigilance que vous deviez faire, & il me reſte encore à vous propoſer pluſieurs délibérations importantes.

Je propoſe : 1°. Qu'il ſoit fait une députation à MM. les Officiers Municipaux & à M. le Commandant-Général de la Garde-Nationale, pour les engager, au nom de la patrie, à prendre les meſures les plus promptes & les plus certaines, pour que la ville ſoit miſe dans un état de défenſe reſpectable & leur offrir nos bras pour dreſſer nous-même des bateries, comme nous offrons nos épées, pour repouſſer l'ennemi.

2°. Qu'une députation ſera faite à MM. de la marine marchande, qui ſe ſont aſſemblés hier, pour délibérer ſur les meilleurs moyens de défendre notre port & nos côtes, laquelle députation leur offrira l'hommage de l'inſtance que doit inſpirer leur patriotiſme, & les engagera à continuer leurs généreux travaux pour la conſervation de notre liberté.

3°. Qu'une même députation ſera faite à M. Allégre, Commandant du château-d'If, qui déjà a fait demander à la municipalité qu'on appro-

visionnat les 3 Isles qui défendent notre Golphe, laquelle députation lui offrira l'expression des mêmes sentimens & le secours de nos bras, pour conduire au château-d'If les affûts & les armes qui lui sont nécessaire.

4°. Qu'il sera encore fait une députation à nos amis les officiers & les soldats des régimens de *Vexin* & *d'Ernest*, pour leur exprimer combien Marseille compte sur leur courage, & leur devoûment à la cause publique.

5°. Que les braves citoyens qui ont conquis le fort de N. D. de la Garde seront invités de veiller à ce qu'il soit mis en état de défenses & priés d'en être les gardiens dans le cas d'une attaque, sous le bon plaisir du général.

6°. Qu'il sera formé un comité pour suivre toutes les opérations qui se feront dans la ville, sur les côtes & dans le territoire, dans l'objet seulement d'en faire rapport à l'Assemblée, qui pourra, suivant les circonstances, communiquer les observations à MM. les Officiers Municipaux, & à M. le Commandantr Général.

7°. Que tous les ingénieurs & architectes, membres de l'assemblée, seront invités de concourir au travail des batteries, d'offrir à la municipalité & au commandant général, d'en dresser les plans, & de conduire les ouvrages qui seront ordonnés.

8°. Enfin, il sera envoyé à nos freres d'armes de Toulon 2 députés, pour prendre toutes les instructions qu'exige l'état des choses, & concerter avec eux un plan de défense commune.

Tels sont, Messieurs, les différens objets que je soumets à votre décision. Je n'ai pas la prétention de croire qu'ils puissent mériter vos suffrages. Mais ajoutez, retranchez à ce projet de délibération ce qui vous paroîtra convenable, je serois trop heureux si une seule de mes idées peut servir à la chose publique.

BARBAROUX, Avocat.

A MARSEILLE,
Chez F. Brebion, Imprimeur du Roi & de la Ville.